

**L'ENS AU
RYTHME DE
L'ÉTÉ**

GRANDS/CP DU VILLAGE
Médaille de bronze !

**PING-PONG ET JEU DE
SOCIÉTÉ**
À qui le tour ?

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Après les très fortes chaleurs des derniers jours, nous voilà lancés dans l'ambiance de l'été. Notre rôle est de vous transmettre les informations nécessaires pour vivre ces aléas au mieux. Dans ce numéro, de nouveau, nous appelons à compléter le registre des personnes vulnérables. Et de nouveau, nous vous transmettons les informations essentielles des mesures concernant les feux et l'eau. Refrain habituel de l'été dont nous ne pouvons faire l'impasse...

Mais ne faisons pas grise mine, c'est une joie par ailleurs de voir les nombreuses occasions de nous retrouver passées et à venir. Merci à tous ceux qui s'investissent généreusement pour la vie du village !

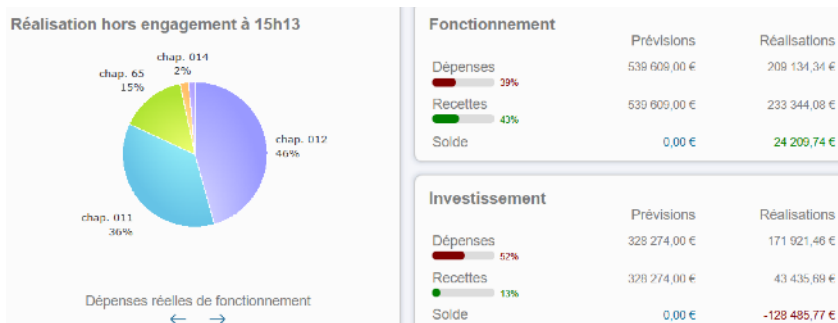
Bel été !

Nicole GENIN

Écho du conseil

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné bénéficiera de 62 287 € au titre de la Taxe sur l'Exploitation des Infrastructures de Transport de Longue Distance (TEITLD) pour l'exercice 2025. Cette nouvelle taxe, créée par la loi de finances 2024, finance notamment les collectivités compétentes en matière de voirie. Lors de sa séance du 26 février, le conseil communautaire a décidé de répartir cette somme entre les communes selon la longueur de leur réseau de voirie (communal ou communautaire) au 1^{er} janvier 2025. Pour notre village, cela représente une somme de 628 €.

- Point
d'avancement
financier :





Les haies trop hautes ou trop larges gênent la circulation des piétons (c'est considéré comme une mise en danger d'autrui délibérée de la part du propriétaire...) ou des véhicules, et posent problème pour les lignes des fils électriques ou téléphoniques. Pour ceux qui n'oseraient pas tailler leurs haies... l'interdiction de taille entre le 15 mars et le 15 août ne concerne *que* les haies agricoles...

Toutes les années, le SYCLUM nous adresse des courriers de mise en demeure d'élaguer les haies sous huitaine, à défaut, ils ne passeraient plus dans toute la rue tant que ce ne serait pas fait.

**Nous comptons sur vous pour dompter vos haies trop envahissantes SOUS 10 JOURS,
MERCI !**

Vie du village

Horaires de la mairie

La mairie sera fermée le matin du mercredi 22 juillet.

Une permanence sera exceptionnellement mise en place le matin du jeudi 23 juillet.



Service civique - Offre d'emploi

Vous avez entre **18 et 25 ans**, vous vous questionnez sur votre avenir professionnel et êtes à la recherche d'une expérience enrichissante ?

L'école de Saint-Sorlin-de-Morestel recherche un **service civique pour la rentrée 2026-2027**. Nous recherchons une personne dynamique et volontaire prête à s'investir dans les nombreux moments de la journée auprès des jeunes enfants : accueil, temps de classe, sorties, ... Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'école au 04 69 31 87 35 ou par mail au ce.0381210j@ac-grenoble.fr.

Céline Gaillard, Directrice de l'école

Retour sur notre 3^e Répar'Café : une réussite solidaire et éco-responsable !



Le samedi 13 juin la salle du Caveau a vibré au rythme de la solidarité et du développement durable. Ce 3^e Répar Café municipal était organisé par la NECJ, commission Nature Environnement Culture Jeunesse, autour du slogan « *Ne jetons plus, réparons ensemble !* ».

Une bonne vingtaine de participants s'est déplacée, bien décidée à offrir une seconde vie à leurs objets du quotidien.

De l'entraide et du savoir-faire partagé : Tout au long de l'après-midi les ateliers n'ont pas désempli. Grâce aux savoir-faire des bénévoles, de nombreux appareils de petit électroménager et objets électroniques ont pu être sauvés de la poubelle (grise bien sûr !).

Du côté du coin couture, l'ambiance était tout aussi active : la machine a tourné à plein régime pour ajuster des ourlets et réparer des poches trouées.

Enfin, les petits outils de jardinage ont eux aussi bénéficié d'un précieux coup de jeune, respectant parfaitement la consigne de n'apporter que des objets facilement transportables.



Une très belle ambiance citoyenne : Au-delà du geste écologique et économique, ce rendez-vous a avant tout été un bon moment de convivialité. Les échanges d'astuces, les sourires, les rires et l'effervescence ont fait

de cet après midi une véritable réussite humaine, renforçant les liens si essentiels à notre village !

La Municipalité tient à remercier chaleureusement tous les participants pour leur enthousiasme, et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et partagé leurs compétences avec tant de générosité.

Devant le succès de cette 3^e édition, une chose est sûre : l'expérience sera encore renouvelée !

Après-midi « Jeux de société »

La commission NECJ est heureuse de vous inviter à l'après-midi « Jeux de société », salle du caveau, le dimanche 26 juillet de 14h30 à 17h00.

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. De nombreux jeux seront sur place, mais n'hésitez pas à venir nous faire découvrir vos pépites. Et comme d'habitude, le goûter vous sera offert.

Venez en famille, entre amis, seul ou à plusieurs, vous serez les bienvenus. Ambiance conviviale assurée !

Au dimanche 26 donc !

Une petite partie de ping-pong ?

Comment occuper les longues journées d'été ? Vous avez raquettes, balles, casquettes et eau fraîche ? Vous trouverez l'indispensable table route de Vasselín !

Et pour trouver un partenaire de jeu, il existe l'appli Freeping :



Saint-Sorlin en Fête : le succès des pizzas



Le comité des fêtes « Saint-Sorlin en fête » a régalé les papilles des habitants le dimanche 7 juin dernier. Grâce à la mobilisation et à l'énergie de ses bénévoles, **plus de 110 pizzas** ont été préparées sur place avec soin, avant d'être cuites au feu de bois dans le four de la salle des fêtes. L'organisation a été sans faille et les retours positifs des gourmands ont été très nombreux !

Puis coup double ce dimanche 5 juillet, avec une jolie réussite pour la 1^{ère} ouverture du four à tous les habitants de notre village.

Chacun pouvait apporter ce qu'il souhaitait faire gratiner au feu de bois ! Gracieusement bien sûr, mais néanmoins sur réservation pour gérer au mieux l'affluence.

Tout s'est fort bien passé : ont d'abord flotté les parfums des tartes, clafoutis et autres délices aux fruits de l'été, avant que ne soient enfournés dans le four bien chaud, les légumes du jardin cuisinés en tians, gratins, tourtes, et quiches, le tout accompagné de pains et de brioches. Les convives qui le souhaitaient ont pu partager ce large et généreux pique-nique improvisé au frais de la salle Suzanne et Louis Gilet. En effet, nombre de cuisiniers et cuisinières ont décidé de tout mettre en commun pour poursuivre ce bon moment. Une belle expérience, à renouveler !



Un grand bravo à
toute l'équipe
pour la réussite de
ces événements
gourmands et
conviviaux !

Médaille de bronze pour la classe des Grands/CP du village

Le 26 juin a eu lieu la remise officielle de la médaille de bronze (1 diplôme, 1 livre et 200 euros) du prix de la citoyenneté aux grands élèves de notre école et à leur maîtresse Céline Gaillard, par Monique Thénenot (élue de Montalieu-Vercieu, bénévole et responsable des DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale)).

Le concours était sur le thème « **Je suis citoyen, je me nourris bien** ». Les aspects travaillés ont porté sur la citoyenneté, la nutrition, la santé, l'environnement, la production locale, le respect de la nature, les aliments recommandés et ceux à bannir » avec production de panneaux.

Félicitations à nos jeunes Saint-Sorlinois et Vasselinois !



Notre ENS

C'est l'été, et avec lui la chaleur — parfois caniculaire. À Saint-Sorlin, nous avons la chance d'avoir l'espace naturel sensible du Petit Valencey : vous y trouverez la fraîcheur en longeant le ruisseau qui murmure, en faisant le tour de l'étang, en flânant et en écoutant le chant des grenouilles.

Partez aussi à la recherche de l'orcanette des sables dans la prairie sableuse de l'ENS , soyez prudents, avancez doucement, évitez les ruches comme on évite un secret, notre ENS est fragile, il faut le respecter, les chiens doivent être tenus en laisse pour que la nature puisse continuer de chanter. **Belles randonnées à vous !**



Le 13 mai 2026, Madame le Maire, les Adjointes et conseillers municipaux ont assisté au forum des élus à la salle Ninon Vallin de Montalieu.

Jean-Yves Brénier, Président de notre Communauté de

Communes, nous a présenté le programme pour le mandat 2026 - 2032 :

- Soutien aux communes - maintien et amélioration des services aux habitants de nos 47 communes - assurer un développement équilibré du territoire et préparer l'avenir
- suivre les évolutions de la CCBD sur la revue trimestrielle "tous aux balcons »
- protection de l'environnement - déplacements - gestion de l'eau - gestion des déchets
- enfance et petite enfance - soutien à l'économie - amélioration du cadre de vie - santé publique etc...



Ciel, j'ai oublié de m'inscrire au repas de Noël !

Pour rappel **si vous avez 74 ans ou plus en 2026**, vous êtes invités à participer au repas des aînés qui vous est offert par la commune et qui se déroulera le **samedi 23 janvier 2027 à la salle Suzanne et Louis Gilet**.

Si vous le préférez, vous pouvez bien sûr recevoir un colis gourmand qui vous sera apporté à domicile durant le mois de décembre. C'est vous qui choisissez !

Mais pensez à vous inscrire : la date d'inscription au 30 juin est exceptionnellement repoussée de quelques jours. Bref, si vous avez oublié de vous inscrire vous pouvez encore le faire **jusqu'au 15 juillet 2026** auprès de Véronique au **06 84 88 24 08**. Après il sera trop tard, ce serait dommage !

L'équipe municipale

Mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde

Nous procédons encore à la mise à jour indispensable du registre des personnes fragiles, isolées, ou handicapées. Cette démarche simple nous permet de garder un contact régulier avec vous en cas de pic de chaleur prolongé - ou tout autre aléa - et de vous apporter l'aide nécessaire. Et oui, il faut renouveler sa demande tous les ans ! Si vous êtes concernés, appelez la mairie au 04 69 31 87 36 !

Du partage et de la bonne humeur avec Compote et Compagnie !

Lundi 15 juin, une petite quinzaine de convives se sont réunis à l'initiative de Compotes et compagnie à la salle Suzanne et Louis Gilet pour partager un déjeuner fait de complicité... et de bons petits plats !

Pour rappel Compotes et Compagnie réunit celles et ceux qui sont disponibles les lundis après-midis pour se retrouver, partager un bon moment en compotant, chantant ou discutant.

Au menu de ce lundi chaleureux : de bonnes lasagnes préparées ensemble dans la bonne humeur, puis un fromage blanc accompagné de morceaux de pastèque juteuse et, pour terminer un excellent tiramisu apporté par l'une des convives.

Sourires, discussions animées et régal partagé étaient au rendez-vous (et même un peu de musique et de danse !).



Un grand merci à tous les participants pour leur bonne humeur et leur contribution à la vie de notre commune.

Vous souhaitez vous joindre à l'aventure ? Le groupe Compotes et Compagnie vous attend bras ouverts pour ses prochains rendez-vous. Informations auprès de Florence Joubert au 04 74 80 35 44 ou de Jacques Boyadjian 04 74 33 00 07.



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vivre ensemble

Prévention des feux

Nous sommes en niveau sévère depuis le 1^{er} juillet. PRUDENCE !

(Suivez l'évolution sur Panneau Pocket)

Usages	Aléa sévère – niveau orange			Aléa très sévère – niveau rouge			Aléa exceptionnel – niveau noir		
	Dans les espaces sensibles	à moins de 200 m des espaces sensibles	à plus de 200 m des espaces sensibles	Dans les espaces sensibles	à moins de 200 m des espaces sensibles	à plus de 200 m des espaces sensibles	Dans les espaces sensibles	à moins de 200 m des espaces sensibles	à plus de 200 m des espaces sensibles
Apport et l'usage de tout outil, appareil, matériel, machine, engin pouvant être à l'origine d'un départ de feu par échauffement, rotation de pièces métalliques à grande vitesse, flamme nue ou production d'étincelles (1)	Interdit de 13h à 22h (2) (3)			Interdit			Interdit		
Déroptions sur l'emploi du feu (aires d'accueil du public, accueils collectifs de mineurs, appareils de cuisson à gaz, charbonnières....)	Déroptions suspendues			Déroptions suspendues			Déroptions suspendues		
Circulation et stationnement de tout véhicule motorisé sur les chemins non goudronnés et aires de stationnement	/	/	/	Interdit	/	/	Interdit	Interdit	/
Entretien de la végétation des infrastructures de transports et de réseaux	Interdit de 13h à 22h			Interdit			Interdit		
Feux d'artifice	Interdit		/	Interdit			Interdit		
Accès et circulation des personnes (piétons, vélos, cavaliers, etc.)	/			/			Interdit	/	/

(1) Sont notamment concernés :

- les travaux mécaniques de type agricole tel que l'usage de moissonneuse, épareuse, appareil de fauche, etc.

- les travaux mécaniques de terrassement tel que le broyage de cailloux, l'usage de trancheuse, les brise roches type BRH,

- les travaux mécaniques forestiers (gyrobroyeur forestier, épareuse, ...) et les travaux d'entretien des espaces verts, espaces naturels ou bords de voirie nécessitant l'usage de matériels thermiques portatifs (tronçonneuse, débroussailluse, ...),

- les travaux en extérieur nécessitant l'usage de matériels de

découpe, de soudure et d'abrasion tels que poste à soudure, chalumeau, tronçonneuse, meuleuse, disqueuse, groupe électrogène. **Cette règle s'impose à toute personne** (particuliers, professionnels, agriculteurs, organismes publics ou privés, associations, fermiers, ayant-droits, ...) quelle que soit son activité, sa nature ou sa fonction.

Culture, sport, bons Plans,... La carte où t'as tout !

La carte Tattoo est proposée aux collégiens isérois par le Département de l'Isère et la CAF : elle permet aux collégiens qui souscrivent gratuitement au dispositif de bénéficier de 60€ sur leurs activités sportives, culturelles ou artistiques annuelles. Les dépenses en librairies, spectacles vivants et cinémas labellisés 'Art et Essai' sont possibles dans la limite de 10€. Le montant peut être bonifié de 60€ par la CAF en fonction du quotient familial.

Des bons plans sont proposés toute l'année par les partenaires affiliés.

<https://www.isere.fr/colleges-education/carte-tattoo-isere>



Contre les cambriolages...

ayez les bons réflexes

Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit !



QUELLES RÈGLES SELON LE NIVEAU D'ALERTE ?

Les restrictions évoluent en fonction de l'état des ressources en eau. Retrouvez ci-dessous les principales mesures applicables aux particuliers. **Pour le moment nous sommes en niveau vigilance. (Suivez l'évolution sur Panneau Pocket)**

 VIGILANCE	 ALERTE	 ALERTE RENFORCÉE	 CRISE
Économies volontaires	Restrictions obligatoires	Restrictions renforcées	Restrictions maximales
Limitier l'arrosage en journée	Arrosage interdit de 11h à 18h	Arrosage des végétaux d'agrément interdit	Arrosage des végétaux d'agrément interdit
Limitier le lavage des véhicules	Lavage à domicile interdit	Potager : interdiction de 9h à 20h	Potager : interdiction de 9h à 20h
Réduire le nettoyage des façades et terrasses	Nettoyage des façades, terrasses et voiries interdit	Prélèvements dans puits et forages interdits de 9h à 20h	Prélèvements dans cours d'eau, mares, lacs et étangs interdits
Limitier le remplissage des piscines	Remplissage des piscines > 1 m ³ interdit	Remise à niveau des piscines interdite de 7h à 23h	Remplissage et remise à niveau des piscines interdits
Réduire le fonctionnement des fontaines	Jeux d'eau interdits	Alimentation des étangs et plans d'eau interdite	Alimentation des étangs et plans d'eau interdite
Adopter les écogestes au quotidien	Prélèvements dans puits et forages interdits de 11h à 18h	Jeux d'eau interdits	Jeux d'eau interdits
		Lavage autorisé uniquement dans certaines stations professionnelles	Rejets directs dans les cours d'eau interdits

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER TOUTE L'ANNÉE

-  Privilégier les douches courtes •  Réparer les fuites •  Récupérer l'eau de pluie
-  Arroser tôt le matin ou tard le soir •  Faire fonctionner les appareils à pleine charge.

Pour connaître le niveau en vigueur dans notre commune : vigieau.gouv.fr.

Préservons ensemble notre ressource en eau.





Vous voulez vous rendre utile ?

Pour les aider à bien vivre chez eux Sortez de chez vous !

Rester et bien vivre chez soi, c'est le souhait de tout un chacun. Par leur engagement quotidien, les salariées et les bénévoles rendent cela possible.

Vous partagez cette vision ? rejoignez-nous ! Nous avons besoin de vous.

L'association intervient sur les communes de Vézeronce-Curtin, Le Bouchage, Saint Sorlin de Morestel et Vasselin, tous les jours de la semaine y compris les jours fériés, au profit de toute personne ayant besoin d'aide, même passagère.

Nous sommes joignables au 04 74 90 78 45 et/ou au 06 47 02 97 60.

Nous vous recevons dans nos locaux 35 place des écoliers à Vézeronce-Curtin

(BUREAU OUVERT LES MARDI ET JEUDI DE 14H À 18H)

L'ADMR, pour tous, toute la vie, partout



Mémoire et patrimoine

Juillet est la période de l'année où l'on croise d'énormissimes moissonneuses-batteuses... Comment était-ce autrefois ? (tiré du Raconte-moi Saint-Sorlin n.2)

« Pendant des siècles, le battage des céréales s'est fait au fléau, à la sueur des hommes. Entre la fin du XIX^e siècle et au cours du XX^e, tout a évolué grâce à la machine qui est venue alléger le travail des paysans. Parlons de cette batteuse, qui égrenait le blé et l'avoine de maison en maison et animait le village de son ronronnement caractéristique.

Au départ, c'est Monsieur Guiard des Voûtes qui allait de ferme en ferme ; mais la machine s'est usée et les agriculteurs ont décidé de monter une coopérative de battage et d'acheter leur matériel.

C'est en 1926 que leur nouvelle batteuse a démarré, mais le tracteur n'est arrivé que l'année suivante, et de ce fait s'est toujours appelé "Désiré". En l'attendant, monsieur Berger de Brailles est venu dépanner avec le sien. "Désiré" était un tracteur de marque allemande, tout en fer, même les roues étaient en fer. Monsieur Gonnet de La Frette le conduisait debout, à cause des trop fortes vibrations.

Le tracteur fonctionnait au gas-oil(...).

Cette coopérative de battage englobait Saint-Sorlin et le haut de Dolomieu, Bordenoud. L'ensemble était divisé en cinq sections, qui chacune à leur tour débutait

la saison de battage ; celle-ci commençait après les moissons, vers la fin du mois de juillet et durait à peu près deux mois. La batteuse desservait toutes les fermes, et les "pauses" étaient plus ou moins importantes. Pendant la guerre, le transfert de la machine se faisait avec les chevaux par mesure d'économie du gas-oil sauf pour "la grimper" à La Frette. Pour cette corvée, parfois plusieurs attelages étaient nécessaires, et les chevaux ne s'accordaient pas toujours bien !



La mise en route de la batteuse était tout un art, et les responsables arrivaient tôt le matin. Il fallait : caler, mettre de niveau (très important dans les cours un peu pentues).

La courroie très large, reliant le tracteur à la batteuse était croisée, et transmettait une grande force pour entraîner la machine. Il fallait échauffer un peu le moteur à l'aide d'une petite manivelle. Quand tout était prêt, un signal sonore retentissait et chacun prenait sa place.

C'était un travail collectif et solidaire. Une quinzaine de personnes était nécessaire pour les différents postes à pourvoir. Il y avait ceux qui jetaient les gerbes de la grosse meule sur le plateau de la batteuse, celui qui enlevait les liens ou coupait les ficelles et les récupérait, l'engreneur qui devait alimenter avec régularité et précision – en

général à ce poste délicat un habitué de ce travail – ensuite les "hommes de la paille" qui la transportaient avec une fourche pour faire le pailler.

Suivant l'importance de la moisson, ce n'était parfois qu'une " cuche " qui se bâtissait autour d'un mât. Ce travail demandait un certain savoir-faire ; il fallait que " ça se tienne debout ", et surtout qu'il n'y ait pas d'infiltration d'eau. Enfin le " bourrier " (balle ou enveloppe des céréales) était récupéré dans un coin. Un gros travail aussi pour celui qui charriait les sacs de grains, car il fallait encore monter les escaliers, le sac sur les épaules,

pour accéder au grenier. Le grenier se trouvait la plupart du temps à l'étage dans la maison d'habitation.

Pour les " pauses " importantes – la journée complète par exemple – il fallait prévoir un personnel suffisant pour se relayer, afin que la cadence soit maintenue. C'était un travail à la chaîne....

Avec la poussière

dégagée et la chaleur d'été, il ne fallait pas oublier de rafraîchir tout ce personnel laborieux et bénévole. Le travail se terminait par un bon repas copieux de batteuse fait avec les produits de la ferme et de la basse-cour. Et le lendemain, tout continuait, ou recommençait chez un voisin.

Tout évolue..., tout change... et en 1962 la moissonneuse-batteuse a fait son apparition à Saint-Sorlin. Nous ne savons pas ce qu'est devenue notre batteuse ! Peut-être tourne t-elle encore dans les fêtes d'été de démonstration de battage, au grand plaisir de ceux qui ont vécu cette époque, et de ceux - de plus en plus nombreux - qui ne l'ont pas connue ? Cette époque ne nous paraît pas si lointaine, mais que de progrès, en peu de temps... ! »





Saint-Sorlin de Morestel



Goûter offert
par la commission
Culture et Jeunesse

JEUX DE SOCIÉTÉ

SALLE DU CAVEAU

de 3 à 77 ans et +

GRATUIT

DE 14H30 A 17H00

Renseignements sur www.saint-sorlin-de-morestel.fr

DIMANCHE
26 JUILLET
2026



Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.
04 69 31 87 36 secretariatssm@gmail.com
www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil de la mairie
Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h
Mercredi : 8h30/11h30
Vendredi : 8h30/12h